

**Social et écologie, même combat?**

Le mouvement des «gilets jaunes» en France est né d'un refus d'une taxe sur les carburants, témoignant d'une revendication plus large sur le pouvoir d'achat. Se pose dès lors la question de savoir si les politiques environnementales sont compatibles avec les politiques sociales. L'économiste français Lucas Chancel répond par l'affirmative. À l'initiative d'Etika et d'Attac Luxembourg, ce chercheur et enseignant explique en quoi ces combats sont compatibles au cours d'une conférence aujourd'hui, à 12 h 15, au centre culturel Altrimenti, à Luxembourg. Constatant que les plus riches sont les principaux pollueurs et que les plus pauvres sont plus exposés aux dégâts environnementaux, il propose, pour rompre ce cercle vicieux, des pratiques combinant progrès social et environnemental. Le sujet est particulièrement sensible au Luxembourg, pays cumulant un haut niveau de revenus et l'empreinte écologique la plus élevée au monde, tandis que les inégalités augmentent.

**Lucas Chancel**

Lucas Chancel est économiste, spécialiste des inégalités et de l'environnement. Ses travaux portent sur la mesure des inégalités économiques, leur interaction avec le développement durable et la mise en œuvre de politiques publiques sociales et environnementales. Il est codirecteur du Laboratoire sur les inégalités mondiales et de WID.world à l'École d'économie de Paris. Il est aussi chercheur associé à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et enseignant à Sciences Po. Il est l'auteur de *Insoutenable inégalité. Pour une justice sociale et environnementale* (éditions Les Petits Matins).



# «Il y a un déficit de justice

Lucas Chancel est économiste, spécialiste des inégalités et de l'environnement. climatique est compatible et complémentaire avec la lutte contre les inégalités.

**Auteur d'Insoutenable inégalité. Pour une justice sociale et environnementale, Lucas Chancel affirme que la transition écologique doit s'accompagner d'une réduction des inégalités afin qu'elle soit acceptée par le plus grand nombre et qu'elle réussisse. Dans un entretien au Quotidien, l'économiste français cite des exemples concrets et développe son raisonnement, qui pourrait se résumer sous le slogan «Fin du mois, fin du monde, même combat».**

**Vous dites que la hausse des inégalités constitue un danger pour la démocratie. Constitue-t-elle aussi un danger pour l'environnement?**

Lucas Chancel : Le danger vient du fait que les sociétés trop inégalitaires sont aussi celles qui sont très tendues sur cette question des inégalités. Cette tension peut se manifester sous différentes formes : sur de pures questions de redistribution, de meilleur partage des richesses. Mais cela peut aussi se manifester sur la mise en avant de boucs émissaires. Ceux qui viennent d'ailleurs sont alors rendus responsables de tous les maux de la société car ils voleraient les emplois et les ressources de la sécurité sociale. Il est démontré que c'est faux, que les problèmes ne viennent pas de là. Mais les sociétés inégalitaires se tendent sur ces questions. Dans ce contexte, il est beaucoup plus difficile de se mettre d'accord sur un projet commun de protection du futur, de protection de l'environnement. Même si cette protection de l'environnement aura un effet bénéfique pour les plus modestes, à court et à long terme. Il y a une sorte de paradoxe qui, en réalité, n'en est pas un : quand il y a un manque de ressources pour les uns, il va dominer l'agenda et l'on ne va pas penser au long terme, à l'environnement.

**Ces situations inégalitaires ont donc pour effet de détourner le débat...**

L'exemple concret, ce sont les "gilets jaunes" en France. On a voulu mettre en place une taxe carbone sans tenir du tout compte du contexte social, du sentiment d'injustice fiscale qui prédomine dans de nombreuses catégories de la population. On a fait comme si l'impôt était quelque chose de totalement neutre. On fait des cadeaux de plusieurs milliards à ceux qui ont déjà largement bénéficié de la mondialisation au cours des dernières décennies. Mais on prend davantage à d'autres qui ont du mal à boucler les fins de mois. Finalement, on se rend compte que mettre en œuvre une politique environnementale sans penser la question sociale, c'est aller au clash. C'est aboutir à un ras-le-bol fiscal généralisé nous empêchant de mener à bien la transition énergétique puisque la taxe carbone a été gelée.

**Pourtant, d'autres pays cités dans votre ouvrage ont réussi à appliquer une taxe carbone avec moins de difficultés...**

Des pays riches, mais également émergents, ont traité la question différemment et la taxe carbone s'est installée de manière assez durable dans leur paysage politique et fiscal. C'est le cas en Indonésie. Le gouvernement a voulu réduire ses subventions au kérosène. Pour le consommateur, cela revient à l'équivalent d'une taxe carbone, puisque cela entraîne une augmentation des prix. Une partie de la population est descendue dans la rue, il y a eu des barrages, des blocages. Pour contourner les réticences, le gouvernement utilise ces nouvelles recettes pour investir dans la protection sociale, la santé, l'éducation et non pour faire des cadeaux aux plus aisés.

L'argent gagné sur les subventions au kérosène a été réinjecté presque à la même hauteur dans le développement d'une assurance sociale universelle. Il y a donc différentes manières de gérer la question. On peut ne pas prendre en compte l'injustice fiscale ou, au contraire, en tenir compte. Cela a des effets très clairs sur notre capacité à avancer collectivement vers le développement durable.

**Cela pose finalement la question de savoir qui paye vraiment la transition : les riches, les classes moyennes ou les plus pauvres?**

Pour l'instant, la transition, on ne la paye pas assez. On est encore loin de l'objectif fixé par l'accord de Paris sur le climat pour contenir le réchauffement à 2 °C et atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Il y a un déficit manifeste d'investissements dans cette transition. La taxe carbone montre qu'il y a une tendance à faire davantage peser le fardeau sur le consommateur que sur les producteurs ou les secteurs très polluants, ces derniers étant également des secteurs au niveau élevé de richesse. En France, par exemple, le kérosène est totalement défiscalisé. Le secteur aérien paye uniquement la taxe d'aéroport. Mais la France se défait sur ses voisins en disant que les avions vont s'approvisionner chez ceux qui ne vont pas jouer le jeu. Ce qui est tout à fait possible. Mais au lieu de taxer le kérosène, on peut augmenter la taxe au décollage ou à l'atterrissage. Ce sera l'équivalent d'une taxe sur le kérosène et, ainsi, on fera davantage porter le poids de la transition sur ceux qui en ont les moyens. Cela montre

qu'il y a un déficit de justice fiscale dans la transition écologique.

**Vous soulignez que les riches polluent davantage que les pauvres : ainsi, 10 % des plus riches sont responsables de 45 % des émissions de gaz à effet de serre, tandis que 50 % des plus pauvres en émettent 13 %. Comment sortir de ce déséquilibre et comment peut-on réduire les émissions de carbone?**

Des études montrent que la transition écologique représente en gros un quart d'effort individuel et trois quarts d'effort collectif. Un quart de réduction carbone peut se faire en changeant de mode de déplacement, de chauffage, d'alimentation. On peut le faire de manière réaliste sans devenir un ascète. Le reste relève de la politique publique : c'est l'organisation de la ville, des filières alimentaires, du système énergétique. C'est la réglementation et la régulation. Sortir de l'inégalité de pollution est avant tout une question de choix politique sur l'investissement, la taxation et la réglementation.

**Concrètement, cela donne quoi?**

On peut doser ces éléments de manière plus ou moins juste. La fiscalité peut, par exemple, être orientée sur les très gros pollueurs. Pour les investissements, on peut financer les réseaux énergétiques en ville. C'est ce qu'ont fait les Suédois dans les années 1970 et 1980 avec les réseaux urbains de chaleur. Cet investissement communal a permis à chacun de réduire sa facture énergétique et son empreinte écologique en créant une nouvelle richesse collective. Cette façon de faire réduit aussi les inégalités de patrimoine qui vont croissantes dans nos sociétés. En traitant les problèmes de la transition écologique et de la montée des inégalités de façon intégrée, on crée une richesse partagée, qui n'est pas concentrée entre les mains de quelques acteurs.

**Cela suppose un pouvoir public fort?**

«Mettre en œuvre une politique environnementale sans penser la question sociale, c'est aller au clash»

## La plus forte empreinte écologique au monde

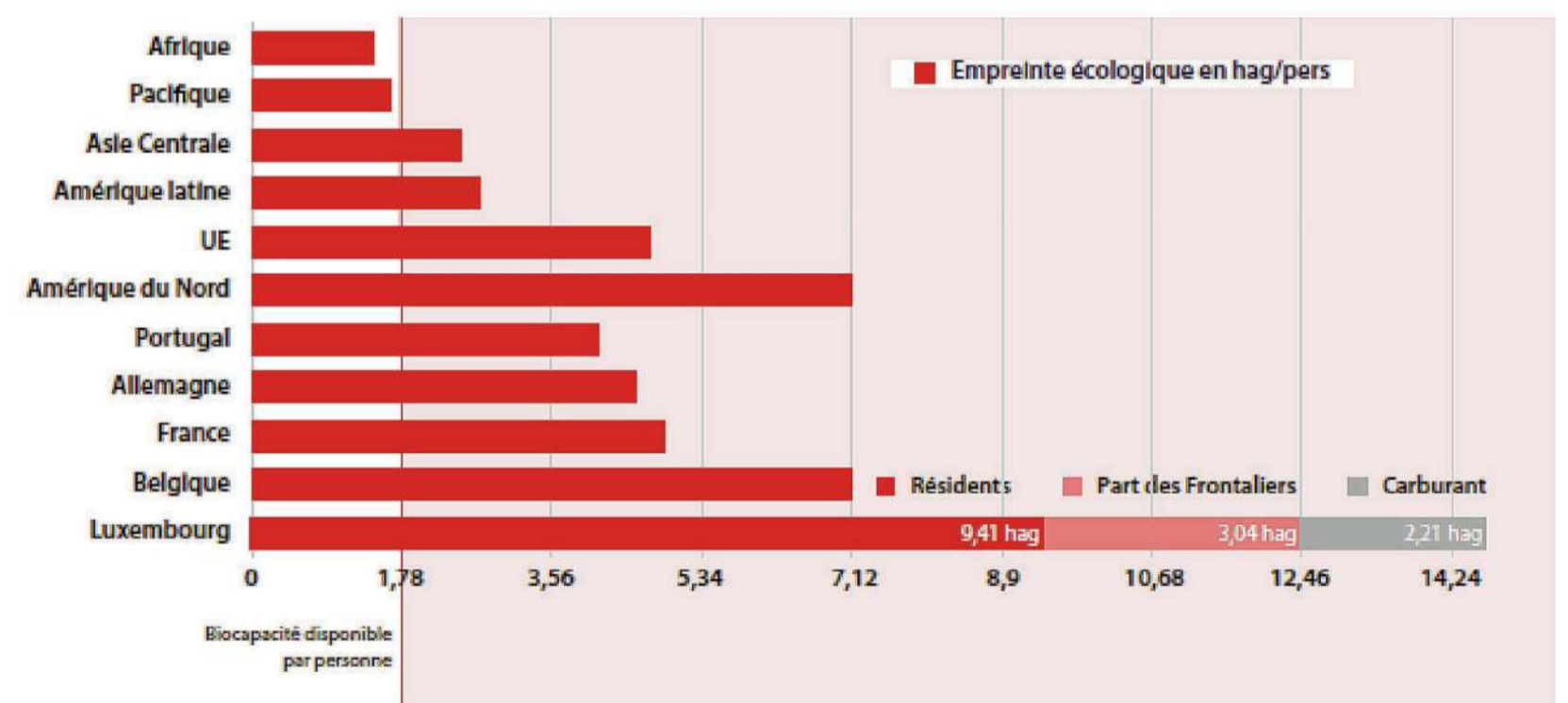
Le tableau ci-contre présente l'empreinte écologique du Luxembourg, selon les données publiées par le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD), un organisme créé en 2015 à l'initiative du gouvernement.

L'empreinte écologique des Luxembourgeois est la plus élevée au monde dans un pays dont les habitants disposent de l'un des revenus par habitant également les plus élevés du monde.

S'il n'existe pas d'étude entre les inégalités de revenus et l'empreinte écologique spécifique au Luxembourg, un tel travail a été accompli au Canada en 2008 et démontre que 10 % des ménages canadiens les plus riches génèrent une empreinte écologique près de deux fois et demie supérieure à celle des 10 % des ménages les plus pauvres.

«Il est essentiel de ne pas perdre de vue que, à l'instar du Canada, cette empreinte n'est très vraisemblablement pas distribuée de manière homogène au travers des différentes catégories de revenus au Luxembourg», affirme le CSDD sur son site internet. Ses «résultats ne doivent pas manquer d'interpeller les décideurs politiques soucieux de réduire l'empreinte écologique du pays», poursuit le CSDD.

La méthodologie utilisée par le CSDD pour calculer l'empreinte écologique du pays est explicitée de la façon suivante : «La méthode



pour calculer l'empreinte écologique d'un pays se réfère à un espace politique national et aux statistiques commerciales y relatives. Outre les résultats relatifs à l'empreinte des résidents, l'empreinte nationale du Grand-Duché de Luxembourg est donc également influencée par la consommation des frontaliers et par la vente de

carburants aux non-résidents. En tenant compte de ces trois catégories, l'empreinte écologique du Grand-Duché de Luxembourg est de 14,7 hectares globaux (ha) par habitant, soit la plus grande empreinte mesurée à ce jour pour un pays au niveau mondial. L'empreinte écologique se compose des éléments suivants :

1. La consommation de ressources renouvelables (consommation de produits issus de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche) ;
2. L'occupation des sols par les infrastructures. La méthode appliquée part du principe que les infrastructures sont en général construites sur des surfaces agrico-

les et le facteur d'équivalence appliqué pour calculer leur part dans l'empreinte est donc celle des surfaces agricoles ;

3. Les émissions de CO<sub>2</sub>. On estime à cet effet la surface nécessaire pour absorber le CO<sub>2</sub> émis en se basant sur le taux moyen d'absorption des forêts du monde donné par le GIEC.»